

# FUTURITIES AFQH 2008



L'AFQH propose aux éleveurs de promouvoir leurs poulains et étalons au travers d'un programme d'élevage visant à récompenser par des primes et dotations les chevaux qui participeront aux Futurities organisés chaque année par l'Association.

Peuvent être inscrits à ce programme, les poulains Quarter Horse nés en 2008 ou antérieurement jusqu'en 2003. A titre exceptionnel et transitoire, l'inscription d'un produit est possible sans que l'étalon ne soit inscrit lui-même.

Le programme de promotion de l'élevage dans son intégralité peut être consulté sur le site [www.afqh.org](http://www.afqh.org)

Ces classes Futurities 2008 sont ouvertes aux chevaux inscrits au programme d'élevage de l'AFQH et nés entre 2004 et 2008. Elles seront jugées selon les règles AQHA par les 2 juges ; un seul classement correspondant à la combinaison des 2 résultats sera établi.

**La dotation annuelle 2008 est de plus de 2 500 €.**

Pour bénéficier des primes, le propriétaire du produit doit être membre de l'AFQH et de l'AQHA en 2008.

Rappel des frais d'inscription au programme (Formulaire disponible sur le site de l'AFQH) :

## FRAIS D'INSCRIPTION D'UN PRODUIT (un versement unique par produit)

- " 23 de 0 au 31/12 de l'année de naissance
- " 50 yearling
- " 80 2 ans
- " 100 3 ans
- " 150 4 ans

## FRAIS D'INSCRIPTION D'UN ETALON (un versement annuel)

- " 250 l'année de la saillie

Association Française du Quarter Horse - AFQH

7 Rue du Général Porson 55800 LAHEYCOURT

Contact : Michèle PFENDER

[m.pfender@afqh.org](mailto:m.pfender@afqh.org)

[www.afqh.org](http://www.afqh.org)

Tél : 0033 (0) 6 23 12 48 58